



Candidature jusqu'au 27 janvier 2025

# Contrat de filière Livre 2025 - Dispositif "Librairies"

Le calendrier des appels à projets 2025 du dispositif "Librairies" du Contrat de filière Livre 2024-2026, de l'État/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Centre National du Livre, est en ligne.

## Le dispositif "Librairies"

Dans le cadre de leur politique commune favorisant le développement du secteur du livre en région, l'État/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre National du Livre ont renouvelé pour la période 2024-2026 le dispositif "Librairies". Il vise à soutenir des projets structurants pour la librairie, dans le cadre d'un développement pensé à moyen terme.

Il aide à financer des projets sur cinq volets d'intervention :

- **Investissement** (création, reprise, aménagement)
- **Assortiment**
- **Développement commercial et promotion**
- **Action culturelle**
- **Emploi**

Pour les demandes portant **uniquement** sur le volet "Action culturelle" :

- elles ne peuvent être présentées qu'au premier appel à projets de chaque année civile, soit le **27 janvier** pour l'année 2025 ;
- l'entretien préalable n'est pas nécessaire. Il convient néanmoins de contacter directement [le pôle économie du livre d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture](#) pour faire valider le dépôt d'une demande de subvention et obtenir les informations nécessaires à la bonne réalisation de votre projet (informations utiles, lien vers la plateforme de dépôt...).

## Les documents du dispositifs

[Contrat de filière - Dispositif "Librairies" - Fiche technique](#)

[Contrat de filière - Dispositif "Librairies" - Modalités de dépôt](#)

## Calendrier des appels à projets 2025

### 1er appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : lundi 27 janvier 2025

- Calendrier des entretiens préalables : 22 novembre, 29 novembre, 6 décembre, 13 décembre, 10 janvier, 17 janvier, 24 janvier.
- Commission : mars 2025.

### 2e appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : lundi 5 mai 2025

- Calendrier des entretiens préalables : 14 mars, 28 mars, 4 avril, 11 avril, 18 avril.
- Commission : juin 2025.

### 3e appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : lundi 8 septembre 2025

- Calendrier des entretiens préalables : 23 mai, 20 juin, 27 juin, 4 juillet, 10 juillet, 11 juillet, 28 août, 29 août, 4 septembre, 5 septembre.
- Commission : octobre 2025.

## Comment déposer un dossier ?

Avant toute demande, il convient de lire attentivement les documents afin de vérifier votre éligibilité au dispositif.

### Procédure

- Étape 1 - **Entretien d'information** avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes (**obligatoire**) : cet entretien doit être anticipé. Il doit avoir lieu, dans l'idéal, 3 mois avant la date de clôture de l'appel à projets.
- Étape 2 - **Entretien préalable** avec les financeurs pour présenter le projet.
- Étape 3 - Constitution et **dépôt du dossier** en ligne, au plus tard à la date de clôture.

## Renseignements

Prendre contact avec le pôle Économie du Livre de l'Agence :

[pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

---

Dernière édition : 25 oct. 2024 à 13:11

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/contrat-de-filiere-livre-2025-dispositif-librairies>